



PROCES-VERBAL
Conseil d'établissement de Champs-Fréchets - Cointrin
Lundi 31 octobre 2011 de 18h30 à 20h00

Animation : M. Durouvenoz Gans de St Pré, directeur

Personnes présentes, membres permanents du conseil :

Mme Callealta, parent d'élèves
Mme Trilles, Mme Barlier, enseignantes,
Mme Rebetez, représentante de la Commune de Meyrin

Invités permanents:

Mme Sager, responsable GIAP,
M. Mieville, coordinateur pédagogique du service de la coordination pédagogique (SCOP) rattaché à l'établissement
M. Griessen, responsable du bâtiment scolaire de Cointrin

Personnes absentes :

Mme Tiguemounine, Mme Luthi, M. Moor, parents d'élèves
Mme Hubschi-Ley, enseignante
M. Monney, responsable du bâtiment scolaire des Champs-Fréchets

Prise de procès-verbal : Mme Fabbi, secrétaire

1.- Accueil

M. Durouvenoz Gans de St Pré souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et fait part du départ de Mme Knuesli, enseignante. L'école a pris la décision de ne pas remplacer cette enseignante pour la dernière année de ce conseil d'établissement. Les prochaines élections auront lieu au printemps 2012.

2.- Communications générales

Retour sur les rencontres informelles de début d'année (apéritif et pique-nique) :

Pour les deux écoles les retours sont positifs tant du côté des parents que des équipes enseignantes, ces rencontres seront reconduites l'année prochaine, en présence des délégués de parents.

Vitrine d'information établissement

Les deux écoles sont équipées d'une vitrine d'affichage dans laquelle figurent plusieurs informations (le cadre de l'école, la charte éthique, l'organigramme de l'établissement, le cadre légal, le règlement de l'enseignement primaire, l'organisation des études surveillées, les ordres du jour et les procès-verbaux des conseils d'établissement,...). Les parents d'élèves peuvent venir en prendre connaissance.

3.- Informations, demandes des enseignants

4.- Informations, demandes des parents:

Hygiène dentaire aux cuisines scolaires :

Certains parents s'interrogent sur l'hygiène dentaire lors des repas aux cuisines scolaires.

Mme Sager, responsable GIAP, explique que l'activité du brossage de dents après les repas se pratiquait il y a quelques années. Les animatrices conservaient les brosses à dents des enfants dans des boîtes ou dans des sachets en plastique et les remettaient à chaque enfant. Il s'est avéré que ce système n'était pas hygiénique. De plus, certaines écoles n'ont pas suffisamment de lavabos. Cette activité a donc été interrompue.

Renseignement pris auprès de la clinique dentaire, l'idéal serait d'équiper les écoles d'armoires où l'on pourrait mettre les brosses à dents, mais se pose dès lors la question de l'entretien de ces armoires.

Mme Sager ajoute que si les parents le souhaitent, ils peuvent fournir à leurs enfants de quoi se laver les dents après les repas. Les élèves resteront responsables de leur hygiène dentaire et de leur matériel (brosse, dentifrice, ...) et de son transport entre l'école et le domicile.

5.- Informations, demandes de la Mairie :

Place de jeux de l'école des Champs-Fréchets :

Mme Rebetez informe que le conseil municipal a adopté un plan de financement pour six places de jeux - priorité de la mise en œuvre portée sur les écoles de Meyrin Monthoux et Meyrin-Village.

A l'heure actuelle la phase d'étude est terminée et le complément de jeux pour l'école des Champs-Fréchets est prévu en juin 2012.

Mme Rebetez propose aux membres du conseil de créer une délégation afin de s'assurer du suivi et de rencontrer les architectes mandatés. Mesdames Callealta, Trilles et Hubschi-Ley acceptent cette mission.

Concernant le jeu "la forêt aux poteaux" jugé inadéquat par les parents et les enseignants, Mme Callealta informe qu'elle compte adresser un courrier à la mairie, en tant que déléguée des parents d'élèves, afin de demander le remplacement de ce jeu.

Mme Rebetez précise que ce jeu a bien été homologué et est considéré comme non dangereux.

6.- Discussions

Questionnaire : enquête de satisfaction

Lors du conseil d'établissement de mai 2011 il était question de "prendre la température" auprès des parents et des enseignants pour connaître leur opinion sur le conseil d'établissement et de savoir s'ils étaient prêts à s'investir pour les prochaines élections.

Ce document-sondage est prêt et validé lors de cette séance. Sa diffusion auprès des parents, des enseignants, ainsi qu'aux différents partenaires est prévue tout prochainement.

Un retour de ce sondage est prévu lors du prochain conseil d'établissement (février 2012).

Rapport du service de la recherche en éducation (SRED)

Petit rappel : le rapport EVALEX, effectué par le SRED, visait l'évaluation d'un seul axe du projet d'établissement.

Les membres du conseil d'établissement ont consulté ce rapport et ont apporté des commentaires, conformément à la procédure officielle en vigueur.

7.- Divers

Délégation pour les parents de l'école de Cointrin

En l'absence de Mme Luthi, M. Durouvenoz Gans de St Pré informe que:
Mme Luthi sera absente de Suisse le 1^{er} semestre 2012. Elle communique qu'elle restera cependant déléguée des parents pour l'école de Cointrin et sera joignable par e-mail.

Parascolaire à Cointrin :

L'équipe enseignante de Cointrin communique sa déception quant à la nouvelle organisation du parascolaire de l'école de Cointrin. Le flou règne sur la nouvelle activité de l'assistante sociale éducative (ASE) : quel est son rôle ?

Mme Sager explique que depuis cette année une ASE est affiliée à un établissement scolaire (qui peut compter une, deux ou trois écoles). Cette personne s'occupe de faire le lien entre l'équipe d'animation et le responsable de secteur. Elle est garante du plan d'actions / structure devant être mis en place. Elle a un rôle administratif en plus de son rôle d'animatrice.

Mme Sager précise que la responsable de secteur reste l'interlocutrice privilégiée.

Parascolaire des Champs-Fréchets :

Mme Sager souhaite remercier M. Durouvenoz Gans de St Pré, car depuis ce jour (31 octobre 2011), les enfants inscrits au parascolaire des Champs-Fréchets n'ont plus besoin de se rendre à l'école de Bellavista (ils peuvent continuer à profiter des activités cirque et football). Les parents récupèrent leurs enfants à l'école des Champs-Fréchets, l'accès au bâtiment se fait par l'entrée des salles de gymnastique-piscine.

Présence d'adultes dans le périmètre de l'école :

Ce problème a déjà été soulevé lors du précédent conseil et le Directeur confirme que les consignes de sécurité restent inchangées (voir PV du 9 mai 2011).

De la rencontre entre droits humains et coopération du développement :

Mme Rebetez informe que la commune de Meyrin organise quatre journées, du 15 au 18 novembre 2011, autour du thème précité.

Diverses activités sont organisées à cette occasion (projections de films, spectacles, débats, journée portes ouvertes au Foyer Feuillasse, ateliers scolaires,...).

Dans le flyer figure le programme détaillé des activités et il sera disponible dans différents lieux de la commune (mairie, café du Forum, certains commerces).

Diffusion des ordres du jour et procès-verbaux des conseils d'établissement :

Il est proposé aux membres de ne plus diffuser à tous les parents d'élèves les ordres du jour et les procès-verbaux sous forme papier et de s'en tenir à l'affichage dans les vitrines des écoles ou sur le site des établissements de Meyrin.

Il est rappelé qu'à ce jour, ces informations peuvent déjà être consultées à l'adresse suivante :

<http://etablissements-scolaires-meyrin.ch/>

Cette proposition est acceptée et rentrera en vigueur dès le conseil d'établissement de mai 2012 (nouvelles délégations).

La séance est close à 19h50.

Fait à Genève, le 31 octobre 2011

Pascal Durouvenoz Gans de St Pré
Directeur